

Transfert- 2000-03-21

<http://www.transfert.net/>

Article URL:

<http://www.transfert.net/a152>

Leonardo versus Leonardo : l'association se rebiffe !

Pour avoir utilisé le mot "Leonardo" dans ses pages Web, une petite association culturelle est poursuivie par les capitaux-risqueurs de Leonardo Finance. L'association se rebiffe, organise la mobilisation. Et Leonardo Finance commence à baisser pavillon avant même que Di Caprio s'en mêle.

Si vos copains vous appellent Leonardo et que vous avez une page perso sur le Web, méfiez vous : vous êtes en danger... Une association culturelle franco-américaine, pionnière des arts technologiques, est poursuivie par un réseau franco-international, pionnier dans l'accompagnement des start-ups, pour ce seul motif : un nom. Leonardo. En tapant ce mot dans les moteurs de recherche, Transasia s'est aperçue que les sites qui apparaissent en tête des e-gondoles n'étaient pas ceux de Leonardo Finance ni de l'association Leonardo, sur lesquelles la société repose ses activités, mais celui d'OLATS, Observatoire Leonardo des arts et technosciences. Propriétaire des marques Leonardo, Leonardo Finance, Leonardo Partners, Leonardo Invest et Leonardo Experts, Transasia a donc porté plainte pour "contrefaçon", réclamant l'exclusivité de l'utilisation du mot Leonardo, plus 6 millions de francs de dommages et intérêts car cette "confusion" leur occasionnerait 20 % de manque à gagner. On ne plaisante pas avec l'argent.

Une nouvelle affaire etoy ?

Coup de théâtre la semaine dernière : après avoir longtemps refusé de répondre aux questions des journalistes, Yves Delacour, PDG de Transasia, Leonardo Finance, et président de l'association Leonardo, finit par reconnaître qu'"il est évident que l'on n'aura jamais cette somme. La seule chose que je demande c'est qu'il n'y ait pas de confusion sur les sites. Tout ceci est regrettable, et au lieu de se disputer, on ferait mieux de réunir nos efforts. Il faudrait peut-être un médiateur." Et de reporter la faute sur ses avocats, tout en avançant, juré craché, qu'il essaie depuis deux ans de trouver un accord à l'amiable avec OLATS (ce que ceux-ci contestent vigoureusement).

Il faut dire aussi que l'affaire est apparue au moment même où les artistes européens d'etoy remportaient leur "victoire" contre eToys, troisième site d'e-commerce, qui voulait à tout prix récupérer leur nom de domaine. L'affaire avait fait grand bruit, "on voulait censurer des artistes" : des milliers d'internautes avaient pris fait et cause pour etoy, une centaine d'articles de presse avaient relayé l'affaire et l'action du marchand en ligne avait chuté de 67 à 15 dollars. etoy, dans sa lettre de remerciement aux "supporters", avait appelé ses "agents" à soutenir l'association Leonardo. De fait, la mobilisation bat son plein et une dizaine de sites de soutien se sont créés un peu partout et dans tous les sens. Outre ce fermier américain dont nous vous parlions et qui, depuis, a publié l'assignation en justice, truffée de "désinformations" selon lui, les artistes de Rtmart se sont eux aussi mis de la partie. En partie responsables de la "guerre de l'information" qui avait permis aux artistes européens d'etoy de remporter une "victoire" contre eToys, ils relaient aujourd'hui un "concours de moteur de recherche".